

DÉPARTEMENT
GARD

ARRONDISSEMENT
LE VIGAN

Effectif légal du conseil municipal
11

Nombre de conseillers en exercice
10

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT JEAN DE CRIEULON
DEPARTEMENT DU GARD
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2015**

Convocation : 16 novembre 2015

L'an deux mille quinze, le dix neuf du mois de novembre à dix-huit heures trente minutes, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DE CRIEULON régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de RIFKIN Sonia, Maire

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames RIFKIN Sonia, GREVE Béatrice, BLANC Danièle.

Messieurs : REMEZY Gérard, CORBEL Frédéric, LEIGNIEL Jean- Marie, ZANINI Mario,

Absents : Mme ANDRIEU Véronique (procuration donnée à Sonia RIFKIN)

Mrs CAMPOS Yvan, WALKER Maurice (procuration donnée à GREVE Béatrice), LEIGNEL Jean-Marie (procuration donnée à CORBEL Frédéric)

Conformément au code général des collectivités territoriales, Madame BLANC Danielle est élue secrétaire de la séance par le conseil municipal.

Lecture du procès- verbal de la précédente réunion, approbation du procès- verbal de la réunion du 22 octobre 2015, les membres du Conseil signent le registre.

Les décisions suivantes pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat.

DELIBERATION N° 47-2015
DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET ASSAINISSEMENT

La ligne budgétaire prévue pour payer Monsieur BASSOT avait été insuffisamment pourvu : il faut donc procéder à un virement de crédit comme suit,

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
20	203	ONA			Frais d'études	+40 000 €
Total						+ 40 000 €

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
23	2315	ONA			Installations, matériel et outillage technique.	- 40 000 €
Total						- 40 000 €

Voté à l'unanimité.

DELIBERATIONS N° 48-2015 et N° 50-2015
REPARTITION DES ACTIFS SUITE A LA DISSOLUTION DU SIE DE ST
THEODORIT – VALIDATION DU MONTANT DES RESULTATS A TRANSFERER –
DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET GENERAL

A la fermeture de ce syndicat chaque commune a bénéficié d'un reversement. Il y a lieu de modifier la délibération en détaillant les sommes et de les inscrire au budget général :

CREDITS DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
011	61522				Bâtiments	+2 559.95 €
023	023				Virement de la section d'investissement	+1 461.58
001	001	ONA			Solde d'exécution de la section d'investi	+ 1 461.58
Total						+ 5 483.11€

CREDITS RECETTE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
002	002				Résultat d'exploitation reporté	+2 451.93 €
75	758				Produits divers de gestion courante	+1 569.60 €
021	021	ONA			Virement de la section d'exploitation	+ 1 461.58 €
Total						+ 5 483.11 €

Voté à l'unanimité.

DELIBERATION N°49-2015
OUVERTURE ENQUETE PUBLIQUE DU SCHEMA DIRECTEUR
D'ASSAINISSEMENT

La carte du zonage d'assainissement définira avec précision les zones concernées par l'assainissement individuel.

Un commissaire enquêteur va intervenir pour l'enquête publique. Son intervention est prévue trois fois, à la mairie. Début de l'enquête prévue pour janvier.

DELIBERATION N°51-2015
RAPPORTS PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ANNEE 2012 –
2013 -2014

Le syndicat des eaux de Saint Nazaire des Gardies, après sa réunion du 24 août 2015 a fourni un rapport d'activité pour les années 2012, 2013, 2014.

Ces rapports sont consultables en mairie.

Voté à l'unanimité.

DELIBERATION N°52-2015
SIRP CANAULES SAVIGNARGUES ST THEODORIT / Loi NOTRe /
PROPOSITION DU PREFET

Avec la loi NOTRe le SIRP créé en 1989 doit disparaître. Madame le Maire propose de soutenir et de délibérer pour que le SIRP continue à exister.

A l'unanimité la proposition de dissolution est rejetée.

DELIBERATION N°52-2015
PERSONNEL COMMUNAL INSTAURATION D'UN REGIME INDEMNITAIRE AU
PROFIT DES FILIERES ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE : IEMP (Indemnité
d'exercice de missions des préfectures)

Guy MALAVAL : la prime passe à 602 € brut.

Véronique PETRARCA : la prime passe à 382.80 € brut.

Voté à l'unanimité

REORGANISATION ORDURES MENAGERES

Réorganisation de la collecte des ordures ménagères. Etude faite pour en diminuer le coût. Propositions faites :

*ramassage individuel plus bacs collectifs (système actuel) coût estimé entre 26 et 29 € / habitant / an.

*ramassage tout collectif, coût estimé entre 20 et 23 € / habitant / an.

*ramassage tout individuel, coût estimé entre 30 et 33 € / habitant / an.

On sait par ailleurs que les deux collectes de juillet sont supprimées.

Un comité de pilotage se met en place dès janvier pour établir un nouveau fonctionnement de collecte des ordures ménagères. Sonia RIFKIN ou Jean-Marie LEIGNEL y participeront.

Questions diverses :

-Correction apportée sur la fiche « demande d'autorisation de déversement dans le réseau d'assainissement ».

-demande pour une implantation d'éolienne sur la commune. Aucune opposition.

-Panneau mis en place au nouveau lotissement et constat fait par huissier. Coût 450 € environ. Durée obligatoire : 2 mois. Vérification par l'huissier qui passera 2 fois pour contrôle.

- Repas des aînés prévu le 24 janvier 2016.
- Noël approche : fait-on comme l'année dernière (distribution de friandises) avec le concours du comité des fêtes qui assurait le spectacle ? Contact à prendre avec le comité des fêtes.
- Achat de 3 sapins par la mairie.
- Gestion du foyer. Etat des lieux à faire avec plus de soin. Nous allons établir une liste des points importants à vérifier avant de rendre la caution.
- Chemin et curage du fossé de Comiac. L'entreprise Fournier a fait un devis de 4 860 € TTC, l'entreprise Martin de 2 700 € TTC. Travaux attribués à l'entreprise Martin.
- Point financier sur l'ensemble des budgets. La situation ne présente aucune anomalie de fonctionnement : les subventions arrivent régulièrement donc aucun imprévu à gérer.

Séance levée à 20 heures 30
Les membres du Conseil

Le Maire

P. Veronique Anchoie
Procuration H. WALTER
Procuration JM LEIGUEL

